

Autre

CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM), en application des articles L 443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH, Vend 1 appartement T2 - Lot 11423 - UG 257044 sis Résidence GABRIEL PERI - 4 Rue Laségue à CHATILLON (92320) d'une surface Carrez de 54,91 m² au 6ème étage avec ascenseur VENDU avec 1 place de parking en sous-sol. DPE : C - Classe climat : C ; montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 650€ et 940€ (année de réf. 2021). Prix : 280 500 € hors frais de notaire et bancaires. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Lot soumis à la copropriété. Pas de procédures en cours. Nombre de lots dans la copro : 234. Quote-part de charges annuelles estimées : 1920 €. Contact : CDC HABITAT Ventes - Anne-Caroline SCHNIRER - Tél : 09 74 48 62 21 anne-caroline.schnirer@cdc-habitat.fr. Date limite de remise des offres : 25/11/2024. Les offres (lettre d'intention d'achat) doivent être adressées par courriel (anne-caroline.schnirer@cdc-habitat.fr) ou par courrier RAR (CDC Habitat GIE Ventes - Madame Anne-Caroline SCHNIRER - 33 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris) - la date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement. (L24391853)

Paris

Avis civils

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Elodie PHILIP, notaire à SAINT-MARTIN-D'HERES (Isère), le 16 octobre 2024, Monsieur Georges Gabriel GIROUD et Madame Marie-Pascale LEBLOND, demeurant ensemble à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017) 33 rue Rennequin. Monsieur est né à LA TRONCHE (38700) le 18 juin 1945. Madame est née à SAINT-MANDE (94160) le 4 mars 1950. Mariés à la mairie de TROYES (10000) le 18 septembre 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont décidé de changer entièrement leur régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du survivant. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être formées dans un délai de trois mois de la date de parution du présent avis et devront être notifiées, par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, à Maître Elodie PHILIP, notaire à SAINT-MARTIN-D'HERES. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de leur changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire. Pour avis. Maître Elodie PHILIP. (L24384068)

Constitutions

Aux termes d'un ASSP en date du 19/09/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** :

ETOILE RENOVATIONS

Objet social : • Le conseil, Bureau d'Etudes Techniques et réalisation de tous projets se rapportant à l'installation, l'aménagement, la rénovation, la construction et la décoration de l'habitat individuel ou collectif. • La participation de la société,

par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance ; • toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; • Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social. **Siège social** : 65 Avenue Foch, 75016 PARIS **Capital** : 1 000 € **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS PARIS **Président** : Madame AL RAYES EPOUSE HAMZEH DANA, demeurant 65 AVENUE FOCH, 75016 PARIS **Admission aux assemblées et droits de votes** : Compétence de l'associé unique L'associé unique est seul compétent pour : • approuver les comptes annuels et affecter le résultat ; • nommer et révoquer le Président ; • nommer les **Commissaires aux comptes** ; • décider la transformation de la Société, une opération de fusion, de scission, d'augmentation, de réduction ou d'amortissement du capital ; • modifier les statuts ; • déterminer les conditions et modalités des avances en compte courant ; • dissoudre la Société. L'associé unique ne peut pas déléguer ses pouvoirs. **Clause d'agrément** : Article 11 - Libération des actions Toute souscription d'actions en numéraire est obligatoirement accompagnée du versement de la quotité minimale prévue par la loi et, le cas échéant, de la totalité de la prime d'émission. Le surplus est payable en une ou plusieurs fois aux époques et dans les proportions qui seront fixées par l'organe dirigeant en conformité de la loi. Article 12 - Transmissions des actions Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement. La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement. (L24382855)

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Sylvain COUTURE, Notaire au MANS, 4 rue de l'Eventail, en date du 23 octobre 2024 **Dénomination** :

S.B IMMO

Forme : Société civile. **Objet** : Acquisition en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. **Durée de la Société** : 99 ans **Capital social fixe** : 1000 euros **Siège social** : 44 Bis rue de la Vega Batiment 1 Escalier 9 Etage 3 Appartement 44, 75012 Paris 12. La société sera **immatriculée** au RCS de Paris. **Gérant** : Madame Suzanne NGO ILO, demeurant 44 Bis rue de la Vega Batiment 1 Escalier 9 Etage 3 Appartement 44, 75012 Paris 12 **Pour avis**. Me COUTURE (L24395728)

Suivant acte SSP du 15.10.2024, constitution de la **SCI** : **Dénomination sociale** :

CHENES LIEGES

Capital social : 1 000 € **Siège social** : 7 rue Jean Menans 75019 PARIS **Objet** : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers **Gérant** : Pierre-Yves BAILLET, 7 rue Jean Menans 75019 PARIS **Cession** : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec agrément **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS (L24385378)



11 cours Lafayette - 69006 LYON

VALENTINE

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros **Siège social** : 55 rue Claude Bernard, 75005 PARIS Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Paris du 15 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société civile immobilière. **Dénomination sociale** : VALENTINE. **Siège social** : 55 rue Claude Bernard, 75005 PARIS. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. **Capital social** : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. **Objet social** : L'acquisition en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété, la construction, la propriété et la vente de tous biens ou droits immobiliers à usage commercial, professionnel, industriel ou d'habitation ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles dont elle aura la propriété ou la jouissance ; La prise de tous intérêts et participations dans toutes les sociétés, au moyen de titres démembrés ou non ; L'acquisition, la propriété, l'échange, l'administration, la gestion et la vente de tous biens mobiliers, créances et placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêt, de toute nature, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées, à l'exception des parts de sociétés en nom collectif, la souscription de contrats de capitalisation ; La conclusion de tout découvert bancaire, avance patrimoniale et tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, la mise en garantie sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie du patrimoine de la Société. **Clauses relatives aux cessions de parts** : Agrément requis dans tous les cas, Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. **Gérance** : Monsieur Pascal JATON demeurant 55 rue Claude Bernard, 75005 PARIS. **Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Paris. **Pour avis, La Gérance** (L24388757)

Par acte SSP du 09/07/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** :

NIPPON SHOP 10

Objet social : La Société a pour objet en France ou à l'étranger : L'activité de restauration sur place, traiteur et dégustation sur place et à emporter ; Vente et livraison des plats à emporter ; Ventes de denrées alimentaires sur place ou à emporter, salon de thé, bar à sushi, bar à salades, ventes de produits régionaux ; Et plus généralement, tout ce qui est en rapport de façon directe ou indirecte avec l'alimentation. La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance. **Siège social** : 217 Rue Saint Maur 75010 Paris. **Capital** : 1000 € **Durée** : 99 ans **Président** : GROUPE LRF, SAS au capital de 166500 €, ayant son siège social 248 rue de la convention 75015 Paris, 911 484 285 RCS de Paris **Admission aux assemblées et droits de votes** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Clause d'agrément** : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. **Immatriculation au RCS** de Paris (L24368219)

D'un assp sous signature électronique en date du 17 octobre 2024, il résulte que la société dont la dénomination est

2V2L

a été constituée sous la forme de **SAS** pour une durée de 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de PARIS, sans dissolution anticipée ou prorogation, avec siège à PARIS (75005) 29 rue de la Clef, et a pour objet l'acquisition, la gestion et la cession de toutes valeurs mobilières ; la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, agricoles, financières, mobilières ou immobilières et leur gestion ; l'animation et la coordination de toute société notamment par l'exécution de tous mandats de gestion, direction, contrôle et de toutes prestations de services commerciaux, administratifs, financiers, informatiques ou autres ; toutes activités de conseil et d'accompagnement auprès des entreprises, des personnes physiques et organismes divers, et notamment le conseil en stratégie, marketing, communication, suivi et optimisation des performances, qualité, organisation, management, gestion, informatique ; toutes prestations de rédaction d'ouvrages et d'assistance à la rédaction à destination des entreprises et des personnes physiques ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes. Le capital est fixé à 1 000 €. Les cessions ou transmissions d'actions sont soumises à agrément préalable par la collectivité des associés. Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins. Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans toutes les décisions n'emportant pas modification des statuts et au nu-propriétaire dans les autres cas, sous réserve de l'application de toutes conventions différentes entre les intéressés pour l'exercice du droit de vote. Monsieur Arnaud BARBELET, demeurant 29 rue de la Clef - 75005 PARIS, a été nommé **Président** pour une durée illimitée. (L24386555)

ATOUT MAÎTRE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 € **Siège social** : 75 rue de Rennes 75006 PARIS Par acte sous seing privé en date du 23/10/2024 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : ATOUT MAÎTRE **Forme** : Société par Actions Simplifiée **Capital** : 100 € **Siège** : 75 rue de Rennes 75006 PARIS **Objet** : La Société a pour objet l'activité annexe de la profession d'avocat suivante : domiciliation et location de bureaux et salles de réunion à des avocats ou sociétés d'avocats et services annexes. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation et à son développement ; **Durée** : 99 années à compter de la date d'immatriculation au RCS **Admission aux assemblées et droit de vote** : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément** : Tant que la société demeure unipersonnelle, les transmissions d'actions s'effectuent librement. En cas de perte du caractère unipersonnelle, les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Président** : Pascal CREHANGE 17 rue Geiler 67000 STRASBOURG **La Société sera immatriculée au RCS** de Paris. **Pour avis**. (L24394205)